

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

COMMISSION PERMANENTE DU 16/04/2026 11 H 00

--oOo--

DELIBERATION N° CP20260416N_84

OBJET : APPEL À PROJETS FOOD-TRUCKS AU CHÂTEAU DE CASTELNOU ET AU PALAIS DES ROIS DE MAJORQUE, ANNÉE 2026

DELIBERATION :

LA COMMISSION PERMANENTE, après en avoir délibéré, décide :

VU la note N° CP20260416N_84 qui lui est présentée,

VU l'ordonnance du 19 avril 2017 applicable depuis le 1^{er} juillet 2017 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient que le Département lance un appel à projets par publication sur son site internet, en vue de l'attribution d'autorisations d'occupation temporaire de brève durée strictement limitées à la durée des manifestations suivantes :

- les journées médiévales du château de Castelnuou le week-end du 25 et 26 juillet 2026 ;
- les soirées "Opéra de Paris" des jeudis 16 et 23 juillet 2026
- la manifestation Valeurs en Fête le samedi 03 octobre 2026 .

D'APPROUVER la mise à disposition d'une partie du domaine public départemental en vue d'une exploitation commerciale pour des activités de petite restauration et débit de boissons à l'occasion de manifestations organisées par le Département en 2026 au Palais des rois de Majorque et au Château de Castelnuou ;

D'APPROUVER les modalités de mise en concurrence avec le lancement d'un appel à projets par publication sur le site Internet du Département ainsi que les modalités de calcul de la redevance d'occupation du domaine public comportant une part fixe et une part variable telles que détaillées dans le règlement de l'appel à projets joint en annexe ;

D'AUTORISER la Présidente à signer, au nom et pour le compte du Département, tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

La présente délibération a été adoptée en Commission Permanente.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Monsieur Charles CHIVILO, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Monsieur Michel GARCIA, Monsieur Nicolas GARCIA, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Jacques GARSOU, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Madame Carla MUTI, Madame Marie Edith PERAL, Madame Nathalie PIQUE, Madame Armelle REVEL-FOURCADE, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Monsieur Jean SOL, Madame Aude VIVES, Monsieur Thierry VOISIN

REPRESENTE (S) :

Monsieur Louis ALIOT (procuration à Madame Carla MUTI), Madame Laurence AUSINA (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Toussainte CALABRESE (procuration à Madame Madeleine GARCIA -

VIDAL), Monsieur Grégory MARTY (procuration à Madame Armelle REVEL-FOURCADE), Monsieur Marc PETIT (procuration à Monsieur Robert GARRABE), Monsieur Jean ROQUE (procuration à Monsieur Michel GARCIA), Madame Julie SANZ (procuration à Monsieur Jacques GARSAU), Monsieur Robert VILA (procuration à Madame Nathalie PIQUE)

ABSENT (S) :

Madame Annabelle BRUNET, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Romain GRAU, Monsieur Jaume POL

POUR :

Monsieur Louis ALIOT, Madame Laurence AUSINA, Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Charles CHIVILO, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Monsieur Michel GARCIA, Monsieur Nicolas GARCIA, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Jacques GARSAU, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Grégory MARTY, Madame Carla MUTI, Madame Marie Edith PERAL, Monsieur Marc PETIT, Madame Nathalie PIQUE, Madame Armelle REVEL-FOURCADE, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Madame Julie SANZ, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA, Madame Aude VIVES, Monsieur Thierry VOISIN

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Monsieur Nicolas GARCIA faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**